

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 14 AOUT 1891

C. A. CHENEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 3

UN DRAME

DANS LA

Grotted'Azur

VII

A BORD.

(Suite.)

Je passai par Zouzol, Thomas-S-Pietro et autres petits hameaux perdus sur le rivage, et j'étais en train de dessiner une charmante baie, tout au fond du golfe de Marsa Scirocco—quand je m'entendis tout à coup héler à grand cris.

—Hô! Monsieur le marin, venez donc ici!... Vous nous feriez un vrai plaisir en voulant bien partager avec nous un modeste dîner...

Je levai les yeux. Trois jeunes gens du pays, —mais parlant admirablement l'anglais,—se trouvaient à cheval devant moi.

—Pardou, Monsieur l'officier, me dit un d'eux, en se découvrant, si nous vous avons parlé si brusquement je n'avais pas vu que vous étiez de la marine de guerre... Voulez-vous avoir l'obligeance de venir dîner avec nous? Nous demeurons tout près d'ici, dans le château de notre mère. On avait invité quatorze convives; l'un d'eux vient d'envoyer dire qu'il ne peut se rendre à notre invitation... Notre mère est superstitieuse. Treize convives lui seraient désagréables à table. Nous nous sommes donc mis en route pour trouver un quatorzième... voulez-vous l'être? Naturellement. J'acceptai avec plaisir, comme un homme qui n'avait plus dîné depuis Città Valetta.

Ces Messieurs firent avancer un cheval tenu en laisse par un domestique, je l'enfourchai lestement; et en route la cavalcade!...

.

La route ne fut pas longue. Dix minutes à peine s'étaient écoulées, que nous franchissions une petite montagne sur le revers de laquelle se trouvait un château, assez détérioré, mais ayant encore des restes de grandeur. Cinq minutes après, nous descendions de cheval.

—Ma mère, dit gaiement le frère aîné, voici un quatorzième... on ne pouvait pas mieux trouver... c'est un officier de marine militaire.

Chacun s'inclina et s'approcha courtoisement.

Pour bien comprendre ma position, il faut se rappeler que je n'avais que dix-sept ans, aucun usage du monde et une timidité phénoménale.

Entrer dans ce salon inconnu, de-

venir l'objet, le pivot de la curiosité universelle, voir tous les yeux braqués sur moi,—oh quel supplice!... J'aurais voulu rentrer sous terre. Je me mouchais, je me grattais la tête, j'essuyais ma casquette avec un enthousiasme des plus louables, j'arrangeais ma cravate, je raffermisais mon col, je tirais et retirais mes gants à les déchirer... bref, aujourd'hui encore je ne puis m'empêcher de rire de bon cœur, en pensant à la mine que je devais faire alors. Qu'on est donc bête à dix-sept ans, qu'on est donc bête!

VIII

IDA

La maîtresse de la maison eût pitié de mon embarras. Après les premières salutations, elle me prit aussitôt à part, et avec l'aisance d'une femme du monde, jointe au sans-façon d'une campagnarde, elle m'eût bientôt calmé et rassuré un peu.

—Quel est le nom de votre vaisseau? —Y a-t-il longtemps que vous êtes à Malte? —Et dans la carrière? —Avez-vous vos parents? — Quel âge? — Vous plaisez-vous dans la marine?

Telles furent les questions qu'elle m'adressa tout d'abord. J'y répondis de mon mieux, mais bien mal néanmoins, car si mon trouble était passé, il y avait maintenant un autre point de mire qui absorbait toutes mes facultés.

C'était une toute jeune fille, assise nonchalamment dans un coin, non loin de moi, et qui semblait absorbée par la contemplation d'un album de gravures.

A peine l'eus-je regardée par hasard, que j'éprouvai comme un éblouissement. Elle était belle comme un rêve, cette jeune fille, gracieuse, souriante, poétique, à faire éclore des sonnets dans le cerveau d'un agent de change.

Elle avait des cheveux d'un châtain brillant de reflets à faire mourir de jalousie la plus belle des Vénétiennes. Son regard pétillait de malice et d'esprit; ajoutez-y des yeux bleu-foncé, des lèvres un peu épaisses, mais roses, et sous lesquelles on entrevoyait des dents blanches et fines, quoiqu'un peu irrégulières;... avec cela une oreille, un pied!... Enfin, une vraie déesse, quoi, une nymphe, si vous aimez mieux... et le plus adorable petit nez à la Roxelane qui jamais fut conçu par l'imagination ardente d'un statuaire!..

Je l'avais à peine entrevue, que je ne savais déjà plus m'en détacher. Qui pouvait-elle bien être?... Pourquoi se tenait-elle dans un coin?...

J'allais interroger la maîtresse de la maison, quand celle-ci :

— Ida, dit-elle tout-à-coup, va-

donc voir si nous sommes servies...

Et ensuite à moi :

—C'est ma fille, Monsieur, cette enfant-là, c'est mon Benjamin. Elle a dix-sept ans, depuis hier. Elle vient de sortir du couvent.

En ce moment, on annonçait le dîner. Mon embarras revint au galop. Et il atteignit presque aussitôt son paroxysme...

Pensez donc! je me trouvais à table entre la maîtresse de la maison et sa belle Ida!

Pauvre malheureux! Que dire Comment entamer le discours? Quel sujet de conversation entreprendre? J'en avais le frisson rien que d'y penser!..

Mais, chose curieuse, elle paraissait tout aussi émue que moi. Nous étions deux vrais débutants. Oh! que c'est donc sot d'être timide!

Ce fut cependant Ida qui, la première, prit la parole, et, selon l'invincible coutume de tous les gens embarrassés, elle commença par un :

—Il fait bien chaud!...

—Oui, Mademoiselle, mais il pourrait faire plus chaud!... La glace était rompue. J'en suis sang et eau! On se mit à causer... Quelle voix, mon cher docteur! et comme sous ce masque timide se révélait une intelligence précoce;

Elle n'avait que dix-sept ans, comme moi, elle venait de sortir de la pension, et pourtant que d'aisance, que de gentillesse!

J'étais comme ébloui! Je ne voyais plus qu'elle! Ce fut mon soleil, dès le premier jour, dès la première heure. En me levant de table, j'en étais fou, et je le devins chaque jour davantage.

.

En allant au jardin, j'appris le nom de la noble famille qui m'hébergeait. C'était les Castro della Riviera, une des plus illustres de l'île. On y recevait souvent, avec une hospitalité franche et ouverte. Tous nos officiers y avaient passé. Tout uniforme—et celui de la marine surtout—y était toujours bien accueilli.

Aussi, quand la nuit vint, et que je parlai de continuer ma route.

—Pourquoi nous quitter si tôt? me dit la mère d'Ida; êtes-vous donc si pressé?... Restez cette nuit. Reposez-vous. Demain vous serez bien plus dispos pour continuer votre route.

On ne pouvait m'être plus agréable. Rester près de mon idole? Mais c'était le paradis!

Maintenant peut-être me trouverez-vous un peu ardent pour un froid habitant du Nord! Mais j'avais dix-sept ans d'abord, et puis n'en étais-je pas à mon premier amour!...

IX

LA DÉCLARATION

La soirée se passa comme un rêve

...On fut au lendemain avant de s'en apercevoir.

Et l'heure de la séparation sonnait sans que je me rendisse bien compte de ce qui m'arrivait. Ce ne fut que sur la grand-route, seul, une rose à la boutonnière, rose attachée par Ida, que je compris enfin ma situation. J'aimais Ida, je l'aimais déjà avec toute ma force, ma vie, ma passion, et je sentais comme un je ne sais quoi d'étrange qui me prouvait que sans avoir jamais parcouru les sentiers de l'amour, j'en avais d'un bout atteint les sommets.

On m'avait invité à retourner au château. Les convenances exigeaient que j'attendisse au moins huit jours. C'est pourquoi dès le surlendemain j'y étais déjà. Que voulez-vous? quand on aime!

.

Ida rougit à mon entrée. Sa main tremblante sera la mienne qui n'était guère plus ferme. Aussi m'en retournai-je ce jour-là plus heureux qu'un roi.

Je revins souvent, aussi souvent que mon service le permettait, et chaque fois je découvrais de nouvelles perfections, des qualités admirables.

Car ce n'était pas seulement une beauté parfaite que possédait Ida. Elle était pieuse, naïve, tendre, passionnée, gaie, de cette gaieté folle et enfantine qui rayonne comme un sourire du bon Dieu, simple, de cette douce simplicité qui séduit et charme les cœurs les plus pervers..

Et avec cela un peu de mystère... Une petite cachotterie de bon goût... Des airs malins parfois et spirituels toujours, le tout dans un de ces cœurs qui constituent un trésor, un de ces cœurs qui aiment noblement, selon Dieu, qui sont d'une sensibilité, d'une générosité quelquefois ridicule, mais toujours admirable... Un de ces cœurs enfin, qui ne peuvent voir souffrir les autres et dont la bonté égale l'indulgence.

.

Oh! que de belles soirées nous passâmes ensemble! Quelle vie! Quel bonheur! Quelle insouciance de l'avenir! Malheureux celui dont les passions brutales ont flétri, à peine nées, ces fleurs du printemps de l'amour!—Ceux-là n'ont jamais su ce que c'est qu'aimer, ceux-là ne comprendront jamais les aspirations de l'amour vrai,—qui n'ont pas bu à cette source de tout ce qui est légitime!...

Mais notre bonheur fut de courte durée. Un soir que je demandais au capitaine de notre navire de pouvoir passer la nuit à terre :

—Allez, amusez-vous bien, dit-il, et faites vos adieux à vos amis et amis. Car demain nous appareillons. Nous partons par l'Archipel. Ce fut pour moi un coup de foudre! Quitter Ida?... La quitter pour toujours peut-être?... Il me

emblait rêver. Les idées les plus extravagantes me passaient par la tête. N'était-ce pas un affreux cauchemar?

Comment jamais me résigner à pareille séparation?...

.

Je voulus d'abord regimber, je demandai en grâce qu'on me changeât de bâtiment. Mais on me répondit que notre état-major n'était que trop insuffisant, et que du reste il n'y avait aucun navire de station à Malte qui eût pu me recevoir.

Il fallut donc se résigner à partir. Je devais aller chez les Castra della Riviera faire ma visite d'adieux. Je m'y rendis aussitôt.

C'était justement le soir d'un bal. Quelle fatalité!... Toute la société de l'île s'y trouvait réunie. On dansait dans le jardin. Partout, avec un luxe vraiment oriental, pendaient des lanternes, des lustres, qui formaient des guirlandes, rattachées par des flots de mousseline; des déluges de fleurs, des océans d'harmonie, un tohu-bohu élégant, riant; de belles dames en splendides toilettes, sur lesquelles tranchaient les costumes écarlates des officiers de la ligne et les broderies sévères de nos marins.

Ida était la reine de la fête. Encadrée dans une toilette adorable, elle avait l'œil à tout, entraînait tout le monde, et lançait dans tous les groupes quelques étincelles de sa verve et de son entrain.

.

Quel moment pour moi! Je la contemplais de loin, n'osant m'approcher de cette fée, de cette idole que dans quelques heures je devais perdre!... Mais elle m'avait aperçu... et traversant les groupes serrés des danseurs :

—Pourquoi ne venez-vous pas prendre part à la fête, monsieur Maurice, me dit-elle... Pourquoi cet air sombre aujourd'hui?... Y a-t-il quelque chose qui vous tourmente?...

Ma voix tremblait d'émotion en lui répondant :—Hélas! Mademoiselle, je viens vous faire mes adieux. Demain je pars, mon vaisseau quitte l'île de Malte... Je m'éloigne pour toujours de vous peut-être... Et vous me demandez pourquoi je suis triste?

Je ne pus en dire davantage. Une douleur mortelle envahit Ida tout-à-coup. Elle se trouva presque mal. Sa gaieté s'éteint. Son entrain est mort! Elle quitte le cercle tumultueux et prenant mon bras, elle m'entraîne loin du bruit.

—Eh quoi, Maurice, me dit-elle alors, en me tutoyant pour la première fois, quoi? C'est vrai, tu nous quittes?...

—Que faire? Mon navire lève l'ancre demain. On ne veut ou l'on ne peut pas me changer de navire... Puis-je désertier la marine? —Mais Maurice, ton départ c'est

ma mort! Comment me résigner à ne plus te voir?

—Et moi, ma bien-aimée, que faire sans toi, que devenir?...

.

Nous parlâmes longtemps ainsi. Mais tout-à-coup Ida se dressa de toute son énergie et me prenant la main :

—Je t'aime, Maurice, dit-elle, viens, suis-moi, et que tu trouves au moins une consolation suprême en faisant ce que le devoir exige...

Je la suivis. Elle me conduisit près de sa mère qui causait à l'écart.

—Viens, mère, dit-elle à la respectable matrone, viens vite avec moi j'ai quelque chose à te dire.

Cette dernière, passablement intriguée, se leva aussitôt. Alors nous primes à trois une allée reculée, et quand nous fûmes hors de portée des regards et des oreilles curieuses :

—Mère, dit Ida, tu le sais, je te l'ai confié du premier jour, j'aime Maurice... Un ordre cruel nous sépare avant que nous ayons atteint l'âge où nous puissions nous unir...

Nous ne sommes que des enfants, tous deux... Eh bien! mère, puisque tu avais consenti en principe à cette union; puisque tu étais heureux de voir Maurice auprès de moi—laisse-moi lui jurer, devant toi fidélité et amour. Maurice, pars maintenant, traverse les Océans, parcours les terres lointaines, ne reviens s'il le faut que dans deux, dans cinq, dans dix ans : — tu retrouveras toujours ton Ida, qui t'aimera comme le premier jour!... A partir d'aujourd'hui, je suis ta femme, Maurice, je t'aime!

.

Un sanglot lui coupa la parole. La mère étendit ses bras sur nous et nous bénit... Et la musique répétait au loin les derniers accents d'une valse plaintive qui semblait mourir...

Oh! ce moment-là, docteur, je ne l'oublierai jamais, dussé-je vivre mille années!... Qu'elle était belle ainsi, le regard brillant, les cheveux épars, dans cette toilette blanche qui lui drapait le corps comme une statue antique!...

Je ne vous raconterai pas comment nous dûmes nous séparer quelques heures après. Tout se passa comme dans un rêve. J'étais ivre, j'étais fou d'amour et de désespoir!

Je sais seulement que moi aussi je lui jurai un amour éternel et que nos dernières paroles, confondues dans nos derniers embrassements furent : Je t'aime! Je t'aimerai toujours!

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 14 AOUT 1891.

LA DÉFENSE DE SIR HECTOR.

Sir Hector Langevin a présenté mardi dernier sa défense devant le comité des Privilèges à Ottawa, sous la forme d'un long mémoire dont il a fait la lecture.

Tout ce fatras, composé avec soin et à loisir, après que tous les témoignages ont été entendus, est basé sur les principes suivants :

1^o Dénégation pure et simple des faits qui sont établis à son désavantage par un seul témoin, et qu'il peut nier sans danger ;

2^o Ignorance de tous les faits criminels prouvés par les témoins et par les documents publics ou privés, savoir dans tous les cas où le parjure aurait été inutile ou dangereux ;

3^o Rejet sur l'ingénieur du Département de la responsabilité pour toutes les manipulations qui ont fait perdre au Trésor deux millions ; de toutes les fraudes qui ont permis à Larkin, Connolly & Co de monopoliser tous les contrats au détriment des autres entrepreneurs, de voler au peuple deux millions et de les partager avec leurs complices, les McGreevy, ainsi, il ignorait que les McGreevy fussent intéressés avec Larkin, Connolly & Co ;

Que c'était avec l'argent de ceux-ci que Thomas McGreevy avait payé trente-cinq mille piastres pour acheter et maintenir le *Monde* ; Que son ingénieur M. Perley avait reçu des présents de Larkin, Connolly & Co ;

Que les mesurages fussent faux et basés sur des rapports d'inspecteurs corrompus ;

Que les travaux coûtaient énormément d'argent et n'avançaient pas ;

Que les soumissions avaient été manipulées par l'ingénieur et par Thomas McGreevy, bien que tout se fit dans sa maison ;

Que les McGreevy avaient reçu quarante mille piastres du subsidé du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, bien qu'il fût lui-même dépositaire des papiers contenant les arrangements ;

Quels étaient les souscripteurs du fonds de \$22,000 qui lui fut présenté en 1883 et qu'il les a ignorés jusqu'ici il y a quelques jours, lorsque la liste a été publiée.

En un mot. Sir Hector a cru présenter la meilleure défense possible en se représentant comme le plus ignorant des hommes de tout ce qui se passait sous ses yeux, dans sa propre maison où M. Thomas McGreevy logeait depuis 1878, et dans son propre département dont il connaissait les moindres détails.

Il a néanmoins admis un fait qui avait été révélé par les comptables. C'est que depuis 1878 M. McGreevy faisait flotter ses billets pour (\$10,000.00) dix mille piastres ; qu'il en payait l'intérêt depuis cette date et avait promis d'en payer le capital, sans qu'il en ait jamais coté un sou à Sir Hector.

D'ailleurs pas un mot de dénégation de toutes les fraudes, de tous les vols qui ont été prouvés ; pas un mot de regret non plus.

La très grande partie du mémoire se compose de pièces officielles archi-connues qui n'ont été mises là

que pour grossir le document, lui donner une apparence formidable, embrouiller la question et jeter de la poudre aux yeux comme justification, le document est d'une nullité déplorable.

Sir Hector a commencé et terminé sa défense par une fausseté. Il dit qu'il aurait résigné plutôt si M. Tarte avait porté contre lui une accusation directe.

Or M. Tarte avait directement accusé Sir Hector d'avoir reçu de l'argent de Larkin, Connolly & Co et affirmé que ces paiements étaient portés aux livres de la société.

Mis en demeure de s'expliquer sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Sir Hector n'a fait que balbutier, hésiter et enfin se taire.

Il n'est pas surprenant qu'après avoir lu ce Mémoire en Conseil, les autres ministres aient forcé Sir Hector à se retirer du Cabinet qu'il conduisait rapidement à une chute desonorante.

Reste à savoir ce que fera la chambre des communes. Il est probable que d'ici à trois semaines cette disgracieuse épisode de notre histoire parlementaire sera close.

UN AUTRE SCANDALE DE CINQ CENT MILLE PIASTRES !

Mercredi, M. Cameron (député de Huron) a attiré l'attention de la chambre sur un nouveau scandale. Il s'agit cette fois-ci du maître-général des Postes, M. Haggart, pour le bénéfice de qui le gouvernement a jeté à l'eau l'énorme somme de cinq cent mille piastres.

Le prétexte était de relier la ville de Perth au Canal Rideau par un canal de six milles, mais en réalité pour créer un pouvoir d'eau destiné au moulin que M. Haggart possède à Perth.

Ce canal était si peu nécessaire au commerce que depuis le 1^{er} Juillet 1890 qu'il est ouvert, il n'a servi qu'à trois ou quatre goélettes, et que tout le revenu collecté a été de cinquante huit piastres et quatre vingt un centins.

Voici les avantages qui résultent de ce canal :

Capital dépensé.....	\$500,000.00
Frais d'administration...	50.00
Revenu	58.81

M. Cameron a proposé une résolution blâmant le gouvernement qui a été rejetée par cent voix contre quatre-vingt deux, réduisant la majorité du gouvernement à dix-huit.

Pour la motion : — MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Beausoleil, Béchard, Beith, Bernier, Bourassa, Bowers, Bowman, Brown, (Chateauguy) Brown (Monk) Cameron (Huron), Campbell, Carroll, Cartwright, Casey, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Delisle, Devlin, Edgar, Edwards, Featherson, Flint, Fraser, Frémont, Gauthier, Geoffrion, Gibson, Gilmore, Godbout, Grieve, Guay, Hargraft, Harwood, Hyman, Innes, King, Landerkin, Langolier Laurier, Lavergne, Leduc, Legris, Lister, Livingston, MacDonald (Huron), McGregor, McMillan, McMullen, Mignault, Mills (Botwell), Monet, Mousseau, Mulock, Murray, Paterson, (Brant) Perry, Préfontaine, Proux, Rider, Rinfret, Rowand, Sarnborn, Savard, Scriver, Sempie, Simard, Sonerville, Spohn, Sutherland, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson.—82.

Contre : — MM. Adams, Baker, Bergeron, Bergin, Bowell, Burnham, Cameron (Inverness), Carrigan, Carpenter, Caron, Chapleau, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburne, Corbould, Corby, Costigan, Curran, Daly, Daoust, Davin, Denison, Desaulniers, Desjardins, (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Dyer, Fairbairn, Ferguson, (Leeds), Ferguson, (Reufrew), Foster, Fichette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen, Henderson, Hutchins, Ingram, Ines, Jameison, Joncas, Kaulback, Kirkpatrick, Langevin, Larivière, Léger, Lippé, McDonald (Kings), McDonald (Winnipeg), McDunnell, MacDowall, MacKintosh, McDonald (Victoria), McDougall (Pictou) McKay, McLennan, McLeod, McNeil, Madill, Mara, Marshall, Masson, Miller, Mills (Anapolis), Moncrieff, Montague, O'Brien, Oaimet, Patterson (Colchester) Pelletier, Pope, Prior, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Ross (Dundas), Rickman, Sproule, Stairs, Stevenson, Taylor, Temple, Thompson, Tisdale, Tupper, Tirwhitt, Wallace, Weldon, White (Cardwell) Wilmot, Wood (Brookville), Wood (Westmoreland)—100.

Les électeurs des comtés de Joliette et Laprairie ne manqueront pas de remarquer comment MM. Lippé et Pelletier entendant l'indépendance. Ils n'ont pas une seule fois condamné les fautes, les extravagances et les pillages du gouvernement. Ils ne montrent qu'une seule indépendance. C'est à l'égard des électeurs qu'ils ont trompé par des promesses qu'ils n'eurent jamais l'intention de tenir.

INSULTE AU CLERGÉ

On les connaissait ces prétendus conservateurs, ces prétendus grands catholiques. On les avait vus à l'œuvre, exploitant tous les meilleurs instincts de notre religieuse population, représentant comme de mauvais catholiques tous ceux qui ne courbaient pas l'échine, et n'approuvaient pas leurs infamies gouvernementales. Quand ils ne pouvaient plus répondre, quand la preuve de leurs méfaits était trop évidente, ils criaient au rougisme, faisaient du zèle pour le clergé que tout le monde respectait, pour la religion que tous pratiquaient avec une égale ferveur.

Pendant vingt-cinq ans ils ont gouverné avec le cri de religion ; ils ont créé des préjugés qu'il a été bien difficile de déraciner. Il n'a fallu rien moins que l'intervention du Saint-Père, qui après avoir envoyé deux délégués au Canada, rendit un Décret déclarant qu'au point de vue religieux, les deux partis au Canada sont égaux et peuvent être adoptés sans faute par les catholiques, pour faire cesser ces abus.

Cette décision souveraine de Notre Saint Père le Pape rendit la paix aux consciences et permit au peuple de choisir librement ses représentants.

Le temps n'a pas tardé à prouver combien le Saint Père avait bien jugé la situation.

Dix ans après la proclamation du Décret, l'Hon. M. Mercier, chef du parti national-libéral, arrivait au pouvoir et justifiait et au delà la déclaration Pontificale.

En effet, l'un de ses premiers actes fut de réparer une injustice qui datait d'un siècle, de rendre à

l'église les biens dont elle avait été spoliée après la conquête, de donner l'existence légale à un ordre religieux qui avait été proscrit, de régler, aux conditions convenues avec le St-Père, la grande question des biens des Jésuites devant laquelle tous les gouvernements conservateurs avaient reculé.

Cette grande œuvre fut suivie peu après du règlement non moins important de la question universitaire qui troublait l'Eglise du Canada depuis longtemps, et qui avait dérangé tous les esprits sérieux de la Province.

Le Saint-Père, qui embrasse d'un coup-d'œil l'univers catholique ; qui voit l'Eglise persécutée en France, en Allemagne, en Italie, en Russie ; qui voit partout les gouvernements indifférents ou hostiles, a voulu témoigner à M. Mercier toute sa bienveillance paternelle. Il l'a d'abord nommé Grand-Croix de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, puis comte palatin et membre de Sa Cour Royale.

Tout bon catholique aurait dû se réjouir de ces marques d'intérêt et de satisfaction données par le Saint-Père au peuple de la Province de Québec. Tel a été, en effet, le sentiment de la grande majorité.

Il faut reconnaître que certains esprits mal faits parmi lesquels il faut compter les ministres fédéraux, MM. Langevin, Caron et Chapleau, se sont trouvés révoltés.

Non seulement ils ont fait injurier le Saint-Père par leurs journaux, tourner en ridicule les faveurs pontificales, mais ils ont encore osé se plaindre au Pape lui-même des récompenses données à M. Mercier !

Dans un mémoire secret, expédié à Rome, et signé par ces trois grands catholiques Langevin, Chapleau et Caron ils accusent certains membres du clergé catholique de s'être vendus à M. Mercier dans les termes suivants :

" Il semblerait que, grâce à la protection de certains prêtres de notre pays que ce parti national s'est rendu propice par la concession d'avantages matériels. L'Eglise toute entière, d'après les affirmations constantes de ce parti, met en suspicion notre fidélité à la religion et notre dévouement à ses ministres."

" Ces représentations activement propagées parmi un peuple de foi ardente comme le nôtre, colportées sous le nom des prêtres que M. Mercier a su s'attacher en les comblant de faveurs que, d'accord avec nos évêques, nous croyons de nature à porter atteinte à cette prudente neutralité entre les partis, imposée au clergé inférieur par l'épiscopat canadien-français et nos conciles provinciaux, ces fausses représentations ont fait que la lutte s'est poursuivie et se poursuit encore contre notre parti au moyen de la religion et de l'influence considérable dont jouissent ses ministres."

Cette tactique insidieuse a causé au parti conservateur un déclin considérable et ne peut servir aux intérêts religieux de ce pays, car nous ne l'oublions pas, la Sacré-Congrégation de la Propagande a décréto qu'ici, au Canada, les partis politiques n'étant pas hostiles à la religion catholique, ne sont pas réprimés par l'Eglise ne doivent pas être combattus par le clergé."

Ainsi, voilà qui est bien compris. LE CLERGÉ gagné par des avan-

tages matériels, fait à MM. Langevin, Caron et Chapleau une guerre insidieuse en colportant la nouvelle des bénédictions papales et des autres faveurs accordées à M. Mercier par le Saint-Père en récompense des services rendus à l'Eglise !

Cette odieuse assertion de la vénalité du clergé revient à plusieurs reprises dans le manifeste des ministres fédéraux avec une insolence de plus en plus caractérisée.

M. Chapleau ne pouvait manquer cette occasion de se faire une réclame. Et pour mieux montrer les grands services rendus par lui, il ne trouve rien de mieux que d'insulter la masse du clergé du diocèse de Montréal en l'accusant de révolte. Ecoutez-le bien :

" En 1881, est venue la grande question dite la succursale Laval à Montréal, où notre Episcopat, à la demande expresse du Saint-Siège, transmise par l'illustre cardinal Siméoni, Préfet de la Propagande, demanda aux législateurs de Québec d'approuver et de donner force de loi au règlement agréé par l'autorité religieuse et les membres de la nouvelle succursale.

Le clergé inférieur du diocèse de Montréal se prononça en très grande majorité contre cet argument et signifia à l'honorable M. Chapleau, alors premier ministre, de ne tenir aucun compte de la volonté de notre Episcopat et des congrégations romaines approuvées par Sa Sainteté même.

L'honorable M. Chapleau, un des signataires du présent mémoire, fut menacé de se voir abandonné et combattu s'il ne se conformait pas aux exigences de la majorité des prêtres, curés du diocèse de Montréal, le plus important de tous par sa population et ses richesses. Il n'hésita pas cependant, et malgré ces menaces, il fit adopter la loi de la Succursale Laval, en risquant par là sa situation politique et l'avenir de son parti.

En effet, ces prêtres, curés qui jouissent de revenus considérables et de positions influentes, formèrent un parti de dissidents, et, sous le prétexte de protéger les intérêts de Montréal que l'on disait avoir été vendus à Rome par le même M. Chapleau, ils fondèrent en 1883 un journal appelé l'Etendard qui divisa profondément le parti conservateur, l'affaiblit et l'affaiblit au point de lui faire perdre l'administration des affaires de la province en 1887, au bénéfice de M. Mercier.

Cela est fort clair, n'est-ce pas.

Nous voyons d'un côté le clergé en révolte contre l'autorité de Rome, menaçant M. Chapleau, qui ferme comme un roc, se tient dans les limites de l'obéissance.

Ces prêtres qui jouissent de grands revenus et de beaucoup d'influence, persistent dans leur révolte et foudrent l'Etendard qui tue le parti conservateur.

Etait-il possible d'être à la fois plus insolent et plus éloigné de la vérité !

On ne sait ce qu'il faut admirer d'avantage.

L'audace ou l'insolence de l'individu, ou sa basse jalousie qui se trahit à chaque ligne et qui finit par ce cri de rage :

" Ayant tout à perdre, les conservateurs sont demeurés fidèles à l'Eglise et courageux dans les combats."

Ayant tout à gagner politiquement pour consolider un pouvoir

chancelant et suspect, M. Mercier, aidé des conservateurs, a fait du bien à l'Eglise dans le cas des Jésuites, mais s'ensuit-il que son dévouement, remontant à trois années en arrière, doivent lui mériter de se voir acclamer ici comme le défenseur naturel de l'Eglise comme nous ?....."

Non, MM. Langevin, Caron et Chapleau, vous mentez à l'histoire. Votre chute à Québec n'est pas due, M. Chapleau, à votre conduite dans la question universitaire. Les causes vous en sont connues.

Faut-il vous rappeler que votre chute est due à votre honteuse domination achetée par la trahison de 1879 au règne honteux de vols et de gaspillages de votre ami Sénécal ; à la vente frauduleuse que vous lui avez faite du chemin de fer du Nord, vente qui a pour jamais divisé votre parti, et vous a fait perdre l'appui de tout ce qui restait d'honnête dans les rangs conservateurs, et vous a même forcé de vous réfugier à Ottawa ?

Elle est due en outre à votre trahison nationale de 1885, au sang innocent que vous avez laissé couler au Nord-Ouest, au sacrifice que vous avez fait de toute votre race à la rage des orangistes.

N'outragez pas l'histoire, vous ne pourrez ni la changer ni la corrompre, votre sentence est écrite, le peuple de la Province de Québec ne l'oubliera pas.

MM. Langevin, Caron et Chapleau nous disent qu'ayant tout à perdre, " ils sont restés fidèles à l'Eglise et courageux dans les combats !"

Voudraient-ils bien nous dire en quelles circonstances ils sont restés fidèles et courageux au combat ?

Est-ce en 1872 et 1873, lorsqu'ils votaient contre le désaveu des lois qui privaient les catholiques du Nouveau-Brunswick de leurs écoles que tous les libéraux voulaient leur rendre ?

Est-ce en 1885 quand ils sacrifiaient à la fureur de la secte orangiste la population catholique du Nord-Ouest, et applaudissaient au pied de l'échafaud de Louis Riel ?

Est-ce en 1890, quand ils laissaient abolir les écoles catholiques de la province de Manitoba ; quand ils refusaient, à la demande des évêques, de désavouer cette loi inique ?

Comment M. Chapleau a-t-il répondu à la prière de Mgr Laflèche d'exiger le désaveu ou de résigner ?

Oh ! Combien ce saint prélat connaissait peu son homme s'il le croyait capable d'une noble pensée, d'une minute de désintéressement ou de dévouement !

Et ce sont là les hommes qui accusent le clergé de vénalité, de tromper le peuple qui se posent en champions des intérêts catholiques et reprochent au Saint-Père les faveurs qu'il accorde à l'Hon. M. Mercier !

Allons donc ! ce serait ridicule si ce n'était pas si odieux !

LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

La dégringolade est commencée. Sir Hector Langevin a résigné comme ministre des Travaux Publics. Sa résignation est virtuellement acceptée, car l'Hon. Frank Smith, ministre sans portefeuille, est chargé d'administrer ce département.

Ainsi disparaît de la scène politique, l'homme qui a fait plus que

ADRESSES.

A. DEMERS,
AVOCAT,
RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,
AVOCATS,
BUREAU DE La Gazette de Berthier,
BERTHIER, Q.

DR C. LAFONTAINE,
MEDECIN & PHARMACIEN,
RUE EDOUARD - BERTHIER

T. J. A. DEMERS,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
PLACE DU MARCHÉ
BERTHIERVILLE.

ETABLISSEMENT 1877.

J. O. WEILBRENNER,
Agent d'Affaires et Encanteur
POUR LA
DISTRICT de RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut offrir les meilleurs références.

POSTE BOXE 415—SOREL.
gaout : 189.

A VENDRE

Une maison et une boutique de forge avec tous les outillages, dans le village de St-Gabriel de Brandon.

Tout est en parfait ordre et tout à fait neuf.

La vente sera faite à des conditions bien faciles

S'adresser à
DAVID PROVOST,
Charretier
St-Gabriel, 17 Oct. 1890.

Drs Trestler & Globensky
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 1592, 1593 NOTRE-DAME.

Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, et elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

G. F. TRESTLER, L. C. D.
STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.
30 av. 98.

LA PREVOYANCE
A. GASNIER,
MONTREAL.

Vente et achat de FONDS DE COMMERCE. Nous avons toujours à vendre ou à louer, hôtels, restaurants, confiseries, magasins de tabac et de fruits etc., à tous prix et dans tous les quartiers de Montréal, et la province. Les personnes ayant des établissements à vendre, à la ville ou à la campagne, peuvent s'adresser en toute confiance au No 1572, rue Notre-Dame, bureau de la Prévoyance.

11 juillet 1890.

A vendre ou échanger contre propriété ou commerce, propriété et hôtel, à 20 minutes de Montréal, 2 d'un dépôt, rond de courses en arrière de l'hôtel, club y appartenant de 80 membres les Sportman de Montréal.

Conditions faciles.

A vendre à Montréal pour se retirer des affaires, grande chance, une manufacture de 1er classe, Article d'usage journalier vendu par les groceries, grands profits.

A vendre à Montréal, rue Notre-Dame, pour cause de cécité. Magasin d'articles de pêche et de chasse, nouveau modèle, 12 ans d'existence, 300 dans la piastra.

A vendre à Montréal, pour cause de maladie, ancien hôtel, 30 chambres, au centre des affaires.

Bonne clientèle.

S'adresser à A. Gasnier, bureau de la Prévoyance 1572 rue Notre-Dame Montréal.

"THE WORLD DO MOVE!"

And at such a lively pace too. Takes you all your time to keep up with it. Old times are having a hard time—Stupidity dies hard.

E. B. Eddy's Indurated Fibre Ware has completely killed **The Old Wood-n Bucket**, so sweet to sing about in connection with the moss-covered well, but **To Smell! A very Abomination.**

Gone, thank goodness. No more vile odors. No more hoops to fly off. No more leaky PAILS AND TUBS. No more misery for chamber maids. This ware is always sweet at the first kiss of love, but, unlike love, sweet all the time. Wouldn't smell a mite in 20 years—wouldn't shrink a particle in a life-time. Indestructible—impervious to liquids.

Before **Eddy's Indurated Fibre Ware** the old many-pieced, frail-hooped, ill-smelling, badly-leaking, heavy wooden-ware travels to that bourne from whence it will never more return.

THE E. B. EDDY CO., HULL, QUE.

EDDY'S INDURATED FIBRE WARE ALL IN ONE PIECE.

This ware is made of wood pulp and moulded into VESSELS OF EVERY DESCRIPTION.

YEARS OF VARIOUS EXPERIENCE

In the Use of CURA. THE METHODS, that we Alone own for all Diseases, and Control, orders of

HOPE FOR YOU AND YOURS.

Don't brood over your condition, nor give up in despair! Thousands of the Worst Cases have yielded to our **HOME TREATMENT**, as set forth in our **WONDERFUL BOOK**, which we send sealed, post paid, **FREE**, for a limited time. **GET IT TO-DAY.** Remember, no one else has the methods, appliances and experience that we employ, and we claim the **MONOPOLY OF UNIFORM SUCCESS.** **ERIE MEDICAL Co., 64 NIAGARA ST., BUFFALO, N. Y.**

2,000 References. Name this paper when you write,

La femme pâlit, son appétit s'en va avec ses forces. Vite, achetez une bouteille du fortifiant sans égal, "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.

Toute femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I., sent un bien être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaleurs. Essayez-le. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.

Août 1890.

TOUTES LES DAMES ET DEMOISELLES devraient recevoir le journal qui leur donne gratuitement 12 patrons coupés grandeur naturelle et 12 romans ou morceaux de musique pour piano "Tout en Rose," est le titre d'une ravissante chansonnette donnée gratuite cette semaine aux abonnés. Chaque semaine le journal donne à ses abonnés 12 à 15 gravures de la dernière mode de Paris. Chronique de la mode, feuilleton, hygiène, économie domestique, cuisine, travaux de fantaisie pour jeunes filles, \$2.00 de prime Abonnement \$3.00. Les *Modes Françaises Illustrées*, 26. C de Saint Lambert, Montréal, Canada.

AVIS

M. Arsène Roch de la paroisse de Ste Elizabeth, donne avis aux cultivateurs qu'il possède un magnifique poulain sous poil brun pesant 1200 livres et ayant un bon train. Ce poulain qu'il a acheté de M. Norbert Dauphin de St-Norbert, sera au printemps mis au service des juments, chez le propriétaire à Ste Elizabeth, à des conditions faciles.

M. Roch possède aussi un cheval trotteur bien connu. Ce cheval n'a que quatre ans. Il sera aussi au service du public durant la saison du printemps.

13 Mars, 1891.

A LOUER

Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve.

Bain, closet et toutes les autres commodités dans la maison.

S'adresser immédiatement à ce bureau.

Hotel Riendeau

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, **JOS. RIENDEAU**, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier.

Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de:

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.
15 août 1890.

CHANCRES & CANCERS.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement.

18 Juillet 90.

LS. BOURDELAIS
St-Cuthbert
AGENT GÉNÉRAL DE
Monuments Funèbres,
En Pierre, Marbre, Granit et Bronze Blanc.
OUVRAGE GARANTIE.
CONDITIONS FACILES—
M. BOURDELAIS a une agence d'arbres fruitiers de toutes sortes, et aussi une agence pour moulins à coudre, orgues et pianos.
Janvier 1891.

LES ALLUMETTES.

LES ALLUMETTES

Une expérience de près de quarante années a convaincu le public canadien que les seules Allumettes dans lesquelles on peut placer la confiance la plus implicite sont celles de

E. B. EDDY.

On peut dire qu'elles sont la perfection même, sous tous les rapports. Elles sont fabriquées consciencieusement pour perpétuer une réputation qui a coûté 40 ans de rude travail pour établir. Elles ont résisté à toutes les épreuves du temps et aux expériences de l'opinion publique.

Tout le monde, hommes, femmes et enfants connaissent les

ALLUMETTES EDDY.

Elles donnent la lumière qui fait plaisir aux bébés, avant qu'ils puissent voir "la lumière du Jour;" elles sont une source de lumière et de joie durant toute la vie, et elles allument les cierges que l'on place autour du cercueil lorsque la "lumière de la Vie" est éteinte.

The E. B. EDDY CO., Hull, Que.

BOISSEAU FRERES,
235 & 237, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

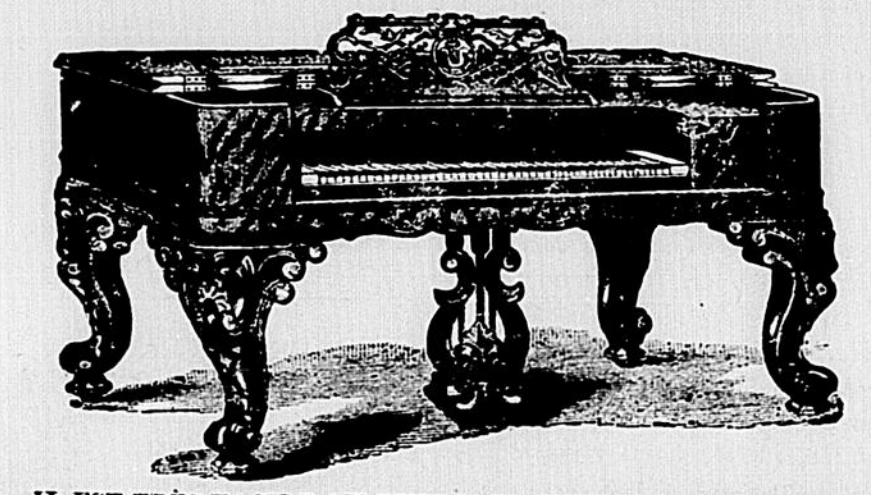
Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.

AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurore, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etouffe à robe depuis 10 cents la vergo; Doublure pour robe à 5 cents la vergo.

N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la vergo; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.

Nous recommandons comme extrême bas prix:—Nos Habilllements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres,
235 & 237, Rue St-Laurent,—MONTREAL.
6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHIETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

vù que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano **HARDMAN**, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, **MARSHALL & WENDELL**, Albany, N. Y., depuis 30 ans et **STEVENSON & CIE**, depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.

Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,
1637—Rue Notre-Dame—1637
MONTREAL.
20 SEPTEMBRE 1889.

Romeo Roch,

DE LA
VILLE DE BERTHIER,
AGENT DE
MACHINES AGRICOLES, Etc
venant de la célèbre manufacture
MASSEY de TORONTO.

Aura toujours en mains:
Charrues, Fauchouses, Moissonneuses

Lieuses, Semoirs, Râteaux, Arracheurs et renchasseurs de patates;
Voitures d'été et d'hiver, etc, etc.
Le tout à de bonnes conditions et à des prix excessivement bas.

M. Roch aura aussi en mains tous les morceaux nécessaires pour réparer les intruments vendus.

Berthier, 13 fév. 1891.—jno

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que

Reçus, Notices, Billets, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Lettres Funéraires, Cartes de Visite, Cartes d'Affaires, Cartes d'Comptes, Entêtes de Comptes, Circulaires, Pamphlets, Livres, Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.